

# LE CANADA

## JOURNAL QUOTIDIEN

### "RELIGION ET PATRIE"

#### ABONNEMENT

Payable d'avance, par an..... \$3.  
 do do quatre mois..... 1.00  
 do do un mois..... 0.35  
 Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

#### ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10  
 Tous les jours..... 0.05  
 Trois fois par semaine..... 0.04  
 Une fois la semaine..... 0.03  
 A long terme, conditions spéciales

### LE CANADA

Ottawa et Hull, 21 Octobre 1884

#### DÉLÉGUÉS A TORONTO

##### UNE SCÈNE AU CONSEIL

Les délégués à Toronto du conseil de ville ont soumis leur rapport hier soir. Ce document sera sans doute lu avec intérêt. Nous le reproduisons. Il a été présenté par l'échevin Cox qui a demandé son insertion dans les minutes du conseil, appuyé par l'échevin Erratt. Voici le rapport :

"Les délégués nommés le 6 courant par le conseil pour insister auprès du gouvernement d'Ontario sur la nécessité de remanier les quartiers de la cité d'Ottawa, ont eu une entrevue le 15 avec tous les membres du ministère provincial qui étaient à Toronto, et leur ont présenté la pétition du conseil, ainsi qu'une requête des contribuables demandant la redivision des quartiers :

"Plusieurs membres de la délégation exposèrent leurs vues sur la nécessité de la redivision projetée :

"Les membres du gouvernement reçurent les délégués avec courtoisie, et après avoir entendu l'expression de leurs opinions et demandé nombre de renseignements qui leur furent donnés, promirent de prendre sérieusement l'affaire en considération :

"Les délégués croient pouvoir dire que le gouvernement est favorablement disposé....."

De la courtoisie de M. Mowat et de ses collègues, nous ne doutons pas. Le gouvernement a bien accueilli la députation, et il n'a fait en cela que son devoir. M. Cunningham qui ne pêche pas par excès de délicatesse, a pu en être surpris, mais tout le monde n'a pas les mêmes idées que lui sur le savoir-vivre.

Les délégués nous apprennent qu'ils ont établi la nécessité d'un changement. Nous aurions été bien aise de savoir ce qu'ont dit à bas ces honnêtes gens; le rapport est déficient, incomplet sur ce point essentiel du débat. Cette lacune est regrettable.

En concluant, les délégués hasardent timidement un mot de confiance dans le résultat final de leur mission. Il est évident que ces bons pères de la cité ne sont pas du tout rassurés: les raisons ne leur manquent, certes pas. Quoi qu'il en soit, ces messieurs n'ont pas le droit d'insinuer que le gouvernement avait paru leur donner gain de cause à l'avance. Rien dans la réponse de M. Mowat ne justifie cette conclusion. Le gouvernement leur a tout simplement déclaré qu'il s'occuperait de l'affaire.

Après la lecture du rapport, M. l'échevin Durocher qui n'en avait pas saisi toute la teneur, pria le maire de vouloir bien le relire. Son honneur s'y refusa en ajoutant sur le ton du mépris: "Je le lirais de la nouvelle, que cela serait inutile. Ils (les échevins hostiles au projet) ne le comprendraient pas....."

Pouvait-on être plus insultant à l'adresse de la minorité? M. l'échevin Laverdure justement indigné des outrageantes paroles du maire, l'apostropha en ces termes: "La manière dont vous nous traitez, M. le maire, est vraiment honteuse!

C'est une honte pour vous et pour le conseil que vous présidez et que vous ne savez pas respecter!"

A cette énergique réprobation d'un insultant langage, le maire ne sut rien répondre. Conçoit-on que le premier magistrat d'une ville comme Ottawa s'oublie de la sorte en s'adressant à des hommes qui, certes, le valent bien sous le rapport de l'intelligence et de la respectabilité! C'est à peine croyable.

L'échevin Cox souleva ensuite une question de privilège. Il voulait se défendre des attaques dirigées contre lui par l'échevin Brown, à la dernière assemblée publique tenue à la salle Saint-Patrice. Naturellement la question d'ordre fut soulevée, mais le maire, toujours impartial, ne pouvait manquer de décider dans un sens hostile à la minorité. M. Cox qui avait l'air de nous menacer d'un terrible discours, ne fut guère méchant. Il se borna à nier qu'il eût voulu corrompre M. Brown, en l'invitant à dîner. Je n'avais voulu amener chez moi, dit-il, que des partisans du projet de redivision, et M. Brown était l'un de ceux-là. Nous aimons mieux croire ce dernier dont la parole n'est pas plus suspecte que la conduite dans tous ces procédés.

Au reste M. l'échevin Brown est prêt à rencontrer sur le husting et dans leurs propres quartiers—où il a des intérêts considérables—ceux qui ne le dénoncent que parce qu'il s'est mis en travers de leurs manœuvres, pour rester fidèle à la voix du devoir, aux intérêts publics qu'il représente.

#### LES FAITS DU JOUR

Le gouvernement anglais dément la rumeur que nos voyageurs canadiens s'insurgeraient contre leurs chefs en Egypte.

Nous publierons demain une lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa sur la franc-maçonnerie.

On nous assure que la compagnie du chemin de fer du Pacifique a décidé de construire le pont du Saint-Laurent près de Montréal.

Les travaux du chemin de fer de Pontiac avancent rapidement. On pense qu'ici à la fin de la saison, la ligne sera ouverte sur une étendue de trente milles.

L'échevin Swalwell ne se représentera probablement pas dans le quartier By. L'un de nos citoyens lui disait hier qu'il ne pourrait s'y faire réélire, ce à quoi il répondit: "Je chercherai alors un quartier respectable (!!) pour poser ma candidature....."

On n'est pas plus gracieux pour ses électeurs.

MM. les échevins Laverdure et Brown ont reçu hier des dépêches de Toronto les informant que l'honorable M. Mowat était prêt à recevoir les délégués des citoyens de la ville au sujet de la division des quartiers. Ces deux messieurs sont donc partis hier soir pour Toronto accompagnés de leurs collègues, MM. Desjardins, Germain, Durocher, Heney, et de MM. P. E. Egleson, sen., Geo O'Keefe, J Warnock, M. Starrs et F. McDougal. Ils seront de retour demain avant-midi.

Le Free Press est fort désappointé. Il annonçait samedi dernier, avec

une joie qu'il ne prenait pas même la peine de dissimuler, la nouvelle de la mort de Riel. C'était, disait-il, la rétribution. Hier, sa gaieté avait disparu. Riel n'a pas été tué! Quel dommage, s'écriait le Free Press. Mais, le jour de la vengeance arrivera, ajoutait-il, sous forme de consolante réflexion. N'oublions pas que ce journal est l'organe de MM. Blake et Mackenzie qui offrent un jour \$5,000 pour la tête de Riel. Les traditions du parti sont donc respectées.

Un scandale vient d'éclater. M. Mowat lui-même en est le héros. Il s'agit du député de Prince-Edouard, M. Hart qui, après avoir été élu comme conservateur, se serait rallié au gouvernement local à la suite d'un honteux marché conclu avec M. Mowat. Il paraît que le premier ministre aurait fait cesser les procédures en invalidation d'élection commencées contre M. Hart à la condition que celui-ci appuierait le ministère. Nous ferons l'histoire de cette transaction qui affecte l'honneur politique de M. Mowat.

M. Louis L. Lussier, de Saint-Hyacinthe, assumera sous peu la charge de rédacteur du Canada. M. Lussier, dit la Mine ve, a une bonne et forte plume, il a fait ses preuves depuis quelques années au Courrier de Saint-Hyacinthe où il agissait comme le principal collaborateur de notre excellent confrère, l'honorable M. de la Bruère. Il y a un beau champ dans la capitale fédérale, ajoute notre confrère, pour un journaliste français qui sait comprendre sa mission et nous sommes sûrs que M. Lussier saura répondre à notre attente et y jouer un rôle important et pour lui et pour les intérêts qui lui sont confiés.

Après avoir exécuté la reculade que l'on sait, l'organe grit devant, le compte de M. Tassé qui paraît être son cauchemar. Mais non, il revient sans cesse à la charge, et sous prétexte d'établir qu'il n'a pas été injuste envers notre député, il se livre encore aux insinuations. Lorsqu'on n'a pas le courage de porter des accusations directes, et de maintenir une attitude conforme à la dignité et à l'honneur de la profession, il vaut mieux se taire.

Aujourd'hui, ce n'est plus le Monde qu'invoque le Free Press, mais un nommé B. Bastien, qui prétend que certaines personnes auraient vu les grands jurés dont il était le président. Or, le nom de M. Tassé n'a jamais été prononcé par ce M. Bastien, et notre député a maintes fois défié la presse hostile de formuler une accusation nette et précise. On ne l'a pas fait. Le Free Press lui-même a dû se retracter. Qu'il se taise donc!

#### CONSEIL DEVILLE

Il y a eu, hier soir, une assemblée du conseil de ville, à laquelle assistaient le maire et les échevins Laverdure, Desjardins, Germain, Durocher, Brown, Gordon, Whelan, Lewis, Cox, Cunningham, Cherry, Erratt, Whillans et Swalwell.

Il fut lu une lettre du maire de Moncton, demandant la co-opération du conseil pour en appeler de la décision qui supprime la taxe sur les traitements des fonctionnaires publics.

Le conseil déclara par une résolution qu'il n'était pas prêt à accepter cette proposition.

L'échevin Laverdure présenta le rapport du comité du feu et de l'éclairage, qui donne le contrat des habillements d'hiver des pompiers à M. C. A. Gagné & Cie, à raison de \$17.50 par vêtement, et le contrat des bottes à M. I. Dazé, à raison de \$4.50 la paire.

Le rapport fut adopté. Il fut aussi donné lecture d'une lettre de la compagnie Royal d'éclairage électrique, demandant permission d'ériger des poteaux dans les rues.

Déférée au comité. Nous parlons ailleurs du rapport des délégués du conseil à Toronto.

### B. G.

**GRANDE VENTE AU COMPTANT D'EFFETS DE MAISON**  
 — POUR —  
**1 SEMAINE SEULEMENT 1**  
 COMMENÇANT  
**LUNDI, 15 SEPT.**

COUVERTES EN LAINE, la paire: \$1 25, \$1 50, \$1 75, \$2 00, \$2 25, \$2 50, \$2 75, \$3 00, \$3 50, \$4 00, etc., etc.

TOILES A NAPPE, la verge: 18c, 20c, 25c, 30c, 35c et 40c.

COTONS & TOILES A DRAPS, la verge: 18c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, etc.

SERVIETTES, la pièce: 3c, 4c, 5c, 7c, 10c, 12c, 15c, etc.

Conditions Compliant.  
**BRYSON, GRAHAM & Cie.,**  
 152 et 154, rue Sparks.

### & CO.

DEPARTEMENT DES POSTES  
 OTTAWA, 8 Octobre, 1884.

SUIVANT les arrangements récemment adoptés, les mandats sur la Poste (Money Orders), le et après le 1er Novembre 1884, pourront être obtenus dans tous les bureaux de Poste du Canada, autorisés à cet effet, payables en France et en Belgique, jusqu'aux monnaies et d'après le tarif suivant:

N'excedant pas.....\$10 ... 10 cts.  
 20 ... 20  
 30 ... 30  
 40 ... 40  
 50 ... 50

N. B.—Les remises faites par mandats sur la Poste comportent qu'une piastre du Canada équivalent à cinq francs et dix centimes.

W. H. GRIFFIN,  
 Député Maître des Postes.  
 17-10-84 3 ins

## ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

## IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant. Notre Vente a Sacrifice

Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le fonds soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à \$75,000, et il faut qu'il parte.

## RUSSELL, GARDNER & CIE.,

66 & 68 Rue SPARKS.

### DEMEGAGEMENT

M. P. DESILETS, tailleur, coin des rues Dalhousie et St. Patrice, désire informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a transporté son établissement au

No. 300, rue Dalhousie, Près de la rue Clarence, et qu'il continuera comme par le passé à donner pleine et entière satisfaction.

M. P. DESILETS remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à présent, et le sollicite de nouveau.

P. DESILETS, Tailleur.  
 24 sept. 1884. 1m.

### CHAPEAUX D'AUTOMNE

Grande variété de Chapeaux pour hommes, enfants, etc., à des prix très réduits.

### FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que

Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez

### H. L. COTE

128, Rue Rideau.



### Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.  
 L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

### Ligne Courte

ENTRE  
 OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'été commençant Lundi, 11 Aout 1884.

TABLEAU DES HEURES	Express Direct		Express local		Express de vitesse		Express du soir	
	a.m.	p.m.	a.m.	p.m.	a.m.	p.m.	a.m.	p.m.
Laisse Ottawa...	4 57	8 15	4 45	7 03				
Arr. à Montréal...	8 25	12 25	8 16	10 55				
Laisse Montréal...	8 45	7 00	8 00	8 00				
Arrive à Ottawa...	12 05	11 25	10 00	11 30				

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884:

L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm  
 " Arr. à Toronto à 10.00 pm  
 " du soir quitte Ottawa à 11.35 pm  
 " Arr. à Toronto à 8.45 am  
 " du jour quitte Toronto à 9.00 am  
 " Arr. à Ottawa à 6.55 pm  
 " du soir quitte Toronto à 7.40 pm  
 " Arr. à Ottawa à 4.50 am  
 Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dorés somptueux sur les trains du soir.  
 Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.  
 Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest.  
 Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.  
 42 RUE ELGIN.  
 GEO. W. HIBBARD,  
 Assistant-Agent-Général des Passagers.  
 ARCHER BAKER, Surintendant-général  
 W. C. VANHORNE, Vice-Président.